

Document de Pierre Puissant

Retranscrit de l'original par Patrick Claude de l'association au pied du mur à Mallefougasse.

Le 3 juillet 2017

Reçu écrit par Colombe Vigouroux, veuve Roman pour dons d'argent

de la part de Gaubert Prosper

Je soussigné Colombe Vigouroux, veuve Roman reconnais recevoir de Monsieur Prosper Gaubert, propriétaire à Mallefougasse, mon gendre :

1^{er} la somme de cinq cent francs qu'il me devait suivant testament complet et acte notarié et celle de deux cent francs montant de la précédente qu'il tenait me devoir d'un acte du notaire de Forcalquier le 5 septembre 1885 payable par avance jusqu'au 5 juillet 1889 sous réserve de de celle courir à partir de ce jour n'ayant rien à lui retenir du mobilier que j'avais laissé chez lui.

Forcalquier le 15 avril 1889

Colombe Roman